

Finale des bassins de coupe de France J/80 - 2018

17 et 18 mars 2018

AVIS DE COURSE

1. L'ÉPREUVE

- 1.1 L'épreuve est un Team Racing 2 contre 2. Il sera couru sur des J/80. 6 bateaux seront fournis par l'OA.
- 1.2 L'épreuve aura lieu à PORNIC, et lieu de rendez-vous au CN PORNIC.
- 1.3 L'Autorité Organisatrice (AO) sera CN PORNIC affilié à Fédération Française de Voile (FFVoile), en partenariat avec la Classe J80 France.
- 1.4 Pas de grade. Pratique non répertoriée par World Sailing.

2. PROGRAMME PREVISIONNEL

- 2.1 Ouverture du secrétariat de course 17/03/18 à 10:00.
- 2.2 Inscriptions des équipages le 17/03/18 entre 10:00 et 12:00. L'AO peut allonger la période.
- 2.3 Premier briefing le 17/03/18 à 12:00.
- 2.4 Un briefing est prévu le dimanche matin à 9:00.
- 2.5 L'heure du signal d'attention de la première le 17/03/18 sera 14:00 ; le 18/03/18 il sera à 10:00.
- 2.6 L'heure du dernier signal d'attention le dernier jour de course sera 13:00.
- 2.7 Cérémonie de remise des prix le 18/03/18 et 14:00.
- 2.8 Sauf si excusé par l'AO, il est obligatoire de participer :
 - (a) au premier briefing pour les représentants d'équipe.
 - (b) au briefing quotidien pour les représentants d'équipe.
 - (c) à la remise des prix pour les finalistes et leur équipages.

3. INSCRIPTIONS

- 3.1 L'équipage sera admis après avoir rempli les formalités d'inscription et de pesée.
- 3.2 **Droits d'inscription :**
Pas de droits d'inscription pour l'épreuve .
- 3.3 **Caution des dommages**
 - (a) Une caution initiale d'un montant de 1000€ devra être versée à l'inscription, sauf délai prolongé par l'AO. Cette caution est la valeur maximale qui pourra être payée par le barreur à chaque incident.
 - (b) Au cas où l'AO décide de prélever une partie de cette caution, il pourra être demandé au barreur de la rétablir à sa valeur initiale avant d'être autorisé à poursuivre l'épreuve.

4. REGLES

- 4.1 (a) L'épreuve est régie par les « règles » telles que définies dans les RCV incluant l'annexe D.
(b) Les règles d'utilisation des bateaux s'appliqueront. Les règles de classe s'appliqueront.
- 4.2 Les courses seront jugées sur l'eau (pas de pavillon J).



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

5. EQUIPAGE (BARREUR INCLUS)

- 5.1 Le nombre total d'équipiers est défini par les règles de classe.
- 5.2 Le poids total maximum de l'équipage, déterminé avant la première course, chaque équipier portant au minimum un short et un tee-shirt, sera de 350 kg.
- 5.3 Si le barreur inscrit ne peut continuer l'épreuve, le Jury pourra autoriser son remplacement par un membre de l'équipage.
- 5.4 Si un membre de l'équipage inscrit ne peut continuer l'épreuve, le Jury pourra autoriser son remplacement, définitif ou temporaire, ou envisager toute autre solution.

6. PARCOURS

- 6.1 Le parcours sera des allers-retours au vent/sous le vent avec contournements à tribord et une arrivée au près, la ligne de départ/arrivée étant à mi-parcours entre les bouées au vent et sous le vent.
- 6.2 La zone de course est située dans la Baie de Bourgneuf.

7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

8. INVITATIONS

Seuls pourront participer les barreurs qui auront été invités.

9. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir plus d'information, veuillez contacter :

CNP

Adresse : Avenue de la Noëveillard, 44210 Pornic

Téléphone : 02 40 82 34 72

Mail : infos@cnpornic.com